

Don du citoyen Richard renvoyé au comité des Finances, section de la Liquidation, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Richard renvoyé au comité des Finances, section de la Liquidation, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 205;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19755_t1_0205_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

[Le chef de demi-brigade de Seine-Inférieure aux représentants du Peuple français, Tilburg, le 17 brumaire an III] (66)

Citoyens,

Il ne suffit pour un Français de vaincre ses ennemis par les armes, il veut encore mériter sa confiance et se l'attacher par le lien de fraternité en lui montrant l'exemple des vertus sociales.

Les troupes de la République n'avoient point encore habité Tilborg depuis la Guerre de la Liberté. Le 1^{er} bataillon de la demy brigade Seine-Inférieure est venu l'occuper avec le 3^{ème} Escadron du 1^{er} Régiment de Cavallerie.

L'arbre de la liberté a été planté hier à Tilborg, et de drapeau tricolor flotte sur sa terre à la vue des satellites des despotes renfermés dans Bréda. Nos braves frères d'armes sy sont montrés en vrais républicains, la municipalité et les habitants invités y ont assisté en l'honneur, qui ne respirent que la liberté, et les accolades fraternelles ont réuni tous les cœurs.

Le général de brigade D. *[illisible]* que le service appelait à Tilborg s'est joint à la fête et a été le premier à y entonner les chants de liberté et d'allégresse, et les cris de *Vive la République*, y ont été répétés diverses fois.

La cérémonie s'est terminée par les danses, le soir il y a eu bal sur invitation des habitants. Tout s'est passé avec le plus grand ordre et l'on s'est retiré avec la conviction, de part et d'autre, que il n'existoient plus de tirants, tous les hommes ne formoient qu'un peuple de frères.

Salut et fraternité.

Signé, J. CAVAL.

10

Le citoyen Richard écrit que, jaloux de concourir au bonheur de sa patrie, il fait don de la remise du montant de la liquidation de l'office de notaire public dont étoit pourvu Guillaume Legorce, son beau-frère.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances, section de la Liquidation (67).

11

L'agent national près le district de Sedan [Ardennes] annonce que des biens d'émigrés, estimés 17 292 liv., ont été vendus 62 425 liv.

Sa lettre, renvoyée au comité des Finances, sera insérée au Bulletin (68).

(66) C 328 (2), pl. 1456, p. 16.

(67) P.-V., L, 121-122.

(68) P.-V., L, 122.

12

Les jeunes élèves des institutrices de la commune de Preuilly, département d'Indre-et-Loire, applaudissent au supplice de Robespierre, et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans et des traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (69).

[Les élèves des citoyennes Loyauté et Chanteloup, institutrices en la commune de Preuilly, à la Convention nationale, Preuilly, le 16 brumaire an III] (70)

Il n'est plus, législateurs, ces scélérats hypocrites, qui, sous le masque de la Vertu, cachaient un cœur perfide.

Grâces, vous soient à jamais rendues, pères de la Patrie, d'avoir fait tomber sur l'échaffaud la tête de cet infâme Robespierre qui, en caressant la liberté, voulait l'étouffer, et ramener par des chemins tortueux, le sanglant despotisme à sa place.

Ô Montagne Sainte! toi qui électrise sans cesse de ton feu sacré les ames républicaines, éclate, et que la foudre tombe indistinctement sur toutes les têtes coupables: leur destruction est d'autant plus utile au genre humain qu'il ne doit point espérer de parfaite tranquillité qu'elles ne soient toutes abbatues.

Restez à votre poste, vertueux Montagnards, que vous défendez si glorieusement. Restez-y, nous vous en conjurons jusqu'au moment où la liberté triomphante sonnera la dernière heure de tous les tyrans, et des vils supports de la tyrannie nobiliaire et sacerdotale.

C'est le cri que nous répétons avec enthousiasme.

Vive la République! Vive la Représentation nationale! Vive la Montagne!

Salut et fraternité.

Preuilly, le 16 brumaire l'an 3^{ème} de la République, une et indivisible.

Signé, HELEINE SICAULT, ADÉLAÏDE LIEUTAUD, CATHERINE SICAULT, PRUDENCE PERIN, MÉLANIE PASQUERS, JEANNE MAINGAULT, MARIE NOILLARD, ROSE LIEUTAUD, ANNE LINGÉ, ANNE PAIN, ADÉLAÏDE SICAULT.

13

Le président occupe le fauteuil.

On lit une lettre de Maulde, député de la Charente, par laquelle il demande un congé de 4 décades.

Le congé est accordé (71).

(69) P.-V., L, 122.

(70) C 328 (2), pl. 1456, p. 15.

(71) P.-V., L, 122. C 327 (1), pl. 1431, p. 37.